

---

# Sujet 2013 : le myope astigmaté étudiant

Annales et entraînement · 4 exercices · un exercice par page

Les corrections détaillées, le quiz et la fiche du chapitre sont sur [optireussite.com](https://optireussite.com)

## Les origines possibles des plaintes

En tenant compte **uniquement** de l'histoire de cas, de la compensation habituelle et du ticket d'autoréfractomètre, explique la ou les origines possibles des plaintes du client.

|                            | ŒIL DROIT        | ŒIL GAUCHE        |
|----------------------------|------------------|-------------------|
| Compensation portée        | -1,50 $\delta$   | -1,50 (-1,00) 20° |
| Ticket d'autoréfractomètre | -1,50 (-0,25) 5° | -1,75 (-1,00) 20° |

## Acuités de loin et acuité au Parinaud

---

Les examens préalables donnent, avec la compensation habituelle : acuité de loin 12/10 à l'œil droit, 12/10 à l'œil gauche, 12/10 en binoculaire. Un test de Parinaud 1,5 est lu sans difficulté à 45 cm.

Interprète les acuités de loin, conclus sur la fusion en vision de loin, puis quantifie l'acuité de près du sujet.

## Les tests de vision binoculaire

---

Les tests de vision binoculaire donnent, avec la compensation habituelle :

- Masquage unilatéral, en vision de loin et de près : aucun mouvement.
- Démasquage en vision de loin : mouvement temporo-nasal, lent et saccadé.
- Démasquage en vision de près : aucun mouvement.
- Test de Worth : cinq symboles de loin, quatre symboles de près.

Interprète chaque observation, indique avec précision les caractéristiques de la déviation mise en évidence, et dis si les réponses au Worth sont en conformité avec celles du démasquage.

## Effets prismatiques et passage aux lentilles

---

Les lunettes du sujet sont centrées sur son écart de vision de loin, 30 mm par œil. Son écart pupillaire de près, mesuré au pupillomètre, est de 28 mm par œil. Sa compensation est de  $-1,50 \delta$  à chaque œil pour la partie sphérique.

Détermine la base et l'amplitude des effets prismatiques horizontaux subis en vision de près. Explique ensuite pourquoi la plainte du client ne concerne que la vision de loin, et quelle conséquence cela entraîne pour le passage aux lentilles de contact.